



AÉROPORTS DE PARIS

Réponse à l'Infodif du DRH : On ne marchera pas « au pas », Général !

L'infodif diffusée par la direction le 1er juillet 2019 au sujet de l'avancement des salariés en exécution, maîtrise et haute-maîtrise (OETAM) est un aveu d'échec.

N'acceptant pas le résultat de la négociation, le DRH diffuse des informations parcellaires dénuées d'objectivité et sans avis contradictoire.

Le message fait d'ailleurs référence à la consultation des salariés. Cette consultation a été organisée par les syndicats sans l'aide de la direction, bien au contraire. Le DRH aurait dû y participer, ainsi il aurait constaté que la très grande majorité des salarié(e)s présents se sont prononcés contre ce nouveau système d'avancement.

Ils ont de bonnes raisons de ne pas faire confiance à la direction et à ses promesses d'avenir meilleur avec des salaires en augmentation.

La dernière réforme de l'avancement des cadres est suffisamment explicite pour connaître le sort réservé aux OETAM : en 2012, juste après la transformation du système d'avancement des cadres, l'échelon moyen était de 2,15, il est aujourd'hui de 1,52 avec une valeur moyenne de l'échelon à 29,71€ brut.

Quant à la promesse d'avancement moyen à 36 mois elle n'est pas garantie par l'accord puisqu'elle renvoie aux négociations annuelles sur les salaires

(NAO) où nous pouvons constater « la générosité » de la direction avec 0,5% d'augmentation en 2019 !

Négociations où la direction propose systématiquement des mesures sous l'inflation avec un chantage sur les acquis sociaux (SUFA, Temps-partiels, avancements,...).

Contrairement à la direction qui « regrette que cette nouvelle approche visant à offrir une évolution salariale annuelle et à développer la qualité de la reconnaissance du travail ne se soit pas traduite par la signature d'un accord », nous ne regrettons pas d'avoir empêché la rémunération à la tête du client, basée sur la performance individuelle quand la direction supprime des activités, des centaines de postes et exige toujours plus des salariés pour rentrer dans ses objectifs financiers.

La nouvelle baisse des charges de 130 millions d'euros attendue dans le futur CRE4 porte essentiellement sur les salarié(e)s. La direction mettra tout en œuvre pour y arriver comme elle le fait depuis l'ouverture du capital.

Personne n'est dupe et ce DRH comme les autres aura bien du mal à nous faire croire qu'il veut améliorer le quotidien des salarié(e)s.

**C'est par les actes que l'on juge
des résultats :**

**Des acquis sociaux par
l'action syndicale !**

**Leur démantèlement par
la volonté de la direction !**